



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'ARS BRETAGNE //

LA BRETAGNE EN SANTÉ

AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DES BRETONS

ZOOM SUR...

Le Plan Régional Santé Environnement 3 est en marche

P6

PRSE

3



CHIFFRE

P2

51,2%

TAUX DE CHIRURGIE
AMBULATOIRE EN
BRETAGNE

DÉCRYPTAGE

P3

LA PÊCHE À PIED
EN TOUTE SÉCURITÉ

DÉCRYPTAGE

P4

QUIMPERLÉ
COMMUNAUTÉ A
SIGNÉ UN CONTRAT
LOCAL DE SANTÉ

ÉCLAIRAGE

P4

LA TÉLÉMÉDECINE
BRETONNE
PLACÉE SOUS UNE
BONNE ÉTOILE...

INITIATIVE

P5

L'ÉDUCATION
THÉRAPEUTIQUE
DU PATIENT
S'EST FAIT UNE
PLACE DE CHOIX

ALLER PLUS LOIN

P8

MOUVEMENTS
NOUVELLES
PUBLICATIONS

ÉDITO



Groupements hospitaliers de territoire (GHT) : place à la mise en œuvre

Conformément à la loi de modernisation de notre système de santé et au décret du 29 avril 2016, j'ai arrêté la liste des huit groupements hospitaliers de territoire (GHT) de Bretagne, le 1er juillet dernier.

Au terme de plusieurs mois d'une riche concertation dans les différents territoires, c'est l'option qui a paru adaptée tout en faisant consensus, même si, différentes hypothèses ont été largement débattues, comme par exemple celle de réunir les établissements de deux territoires de santé au sein d'un même GHT.

Au-delà des GHT...

Aujourd'hui, à l'heure de mettre en œuvre ces nouveaux schémas d'organisation, je sais pouvoir m'appuyer sur une communauté hospitalière dynamique, toujours constructive et force de proposition. L'engagement soutenu de la fédération hospitalière de France (FHF)

aux côtés de l'ARS Bretagne en constitue la meilleure illustration. Notre expérience partagée des coopérations hospitalières, déjà actives sur l'ensemble des territoires, constitue à mon sens l'autre atout breton.

Nous disposons donc d'un contexte partenarial favorable. Une chance dont il nous faut tirer profit pour conforter les échanges entre les établissements et, éventuellement, d'ores et déjà envisager des coopérations entre les GHT. L'Agence reste à l'écoute des acteurs de terrain pour renforcer une offre de soins graduée, dont la qualité est déjà reconnue, afin de confirmer qu'elle est bien mise au service de la santé de tous les Bretons.

Olivier de Cadeville,
Directeur général
de l'ARS Bretagne

LE CHIFFRE

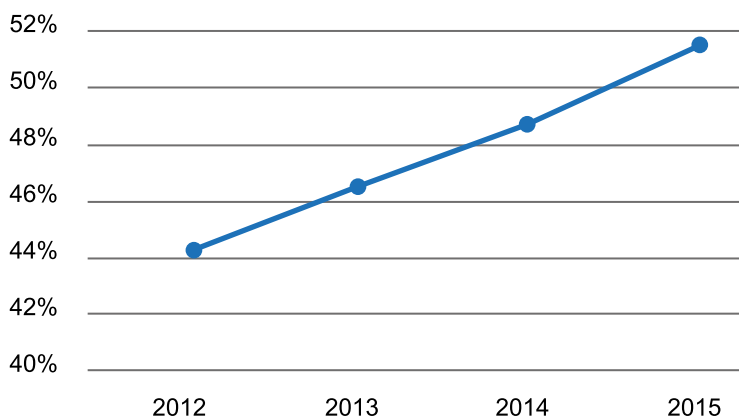
51,2

C'est le taux de chirurgie ambulatoire atteint en Bretagne en 2015. Soit une nouvelle progression de +2,2 points (données calculées selon le nouveau périmètre de chirurgie ambulatoire). Ce résultat récompense la dynamique régionale, soutenue par le plan d'actions de l'ARS Bretagne. En effet, elle a lancé, depuis 2011, un plan de développement régional, assorti de mesures incitatives spécifiques : intégration d'objectifs chiffrés relatifs au développement de la pratique ambulatoire dans les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements de santé. Elle a complété ce dispositif volontariste par des appels à projets.

Bien, mais peut mieux faire...

Si les résultats sont probants, un important potentiel de développement demeure. Le plan d'efficience et de performance du système de santé, à travers le virage ambulatoire, souligne d'ailleurs cet aspect. Il élargit le périmètre et fixe de nouveaux objectifs : à l'horizon 2020, la Bretagne devra atteindre 66,6 % de taux de chirurgie ambulatoire. Il est donc impératif que les établissements adaptent leurs capacités d'hospitalisation complète. C'est avec cet objectif que l'ARS Bretagne lance un nouvel appel à projets relatif à la chirurgie ambulatoire et mobilise ainsi 600 000 euros.

A noter que le virage ambulatoire porte aussi sur l'hospitalisation à domicile et l'hospitalisation de jour. Ces deux thématiques profitent également d'appels à projets de la part de l'ARS Bretagne (600 000 euros attribués pour chacun des dispositifs soit un total de 1 800 000 euros pour le virage ambulatoire).



Évolution du taux de Chirurgie ambulatoire entre 2012 et 2015 (données calculées selon le nouveau périmètre).

Source : PMSI MCO 2012-2015

ACTUALITÉS

EN IMAGES



Mercredi 3 février

Les coopérations entre les établissements de santé publics du territoire de santé n°1 (Brest - Morlaix - Carhaix) ont pris un nouvel élan. Réunis à Landerneau, les représentants des centres hospitaliers de Crozon, Landerneau, Lanmeur, Lesneven, Morlaix, Saint-Renan et le centre hospitalier régional universitaire de Brest, tous membres de la communauté hospitalière de territoire Nord-Finistère, ont signé, avec l'ARS Bretagne, un contrat hospitalier de territoire.



Jeudi 4 février

Réunie au centre hospitalier de Cancale, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie a ouvert une conférence-débat sur le thème de la chirurgie ambulatoire. L'amélioration de la qualité des soins et du confort des patients, l'innovation organisationnelle et la coordination de tous les acteurs ont alimenté les discussions. La thématique a aussi soulevé quelques questionnements : les patients sont-ils tous, et à quelles conditions, éligibles à ce type de prise en charge ?



Jeudi 16 juin

L'ARS Bretagne, l'association des îles du Ponant et de nombreux partenaires travaillent depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un contrat local de santé dont pourraient profiter les îles bretonnes. Le dernier comité de pilotage a permis de préciser les axes stratégiques. Le plan d'actions portera sur la continuité et la permanence de soins, le développement de la prévention et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. La signature du contrat est prévue le vendredi 21 octobre.

Plus de détails sur ces événements sur www.ars.bretagne.sante.fr, rubrique actualités

DÉCRYPTAGE

La pêche à pied... en toute sécurité

Depuis les grandes marées du début du mois de juin, l'ARS Bretagne sensibilise les pêcheurs à pied sur l'importance de la qualité sanitaire des sites de pêche. Dans le cadre de ses missions de contrôle sanitaire des zones de pêches à pied de loisir, elle diffuse les recommandations de bonnes pratiques. Elle s'appuie, depuis 2013, sur le site www.pecheapied-responsable.fr, créé en partenariat avec l'Ifremer. Aujourd'hui, l'ARS va plus loin en lançant une vaste campagne d'information sur ce thème à l'occasion des périodes de grandes marées (juin, août, septembre, octobre). L'évaluation de la première vague de cette campagne en juin a montré que les internautes avaient été sensibles aux messages de communication et ont consulté en nombre le site internet.

Toute l'information sur la qualité sanitaire des sites de pêche à pied : www.pecheapied-responsable.fr

LA PÊCHE EST BONNE !
EN ÊTES-VOUS SÛR ?



Ne gâchez pas votre plaisir, vérifiez la qualité sanitaire des zones de pêche à pied sur pecheapied-responsable.fr



L'ARS Bretagne soutient le moi(s) sans tabac !

La France demeure l'un des mauvais élèves européens en matière de tabagisme. Ainsi, le Ministère de la Santé compte s'inspirer d'une expérience qui a fait ses preuves outre Manche : inciter les fumeurs à stopper la cigarette pendant 28 jours afin de multiplier leurs chances d'arrêter de fumer par cinq ! Le mois de novembre 2016 sera le "moi(s) sans tabac". Une vaste campagne de communication appuiera le dispositif. L'ARS Bretagne ne manquera pas de relayer le message en mobilisant les médias régionaux et l'ensemble des partenaires institutionnels et professionnels.

DÉCRYPTAGE

Quimperlé communauté a signé un contrat local de santé avec l'ARS

Améliorer l'accès aux soins, renforcer la prévention, accompagner le vieillissement et réduire les inégalités de santé: voici les quatre objectifs stratégiques inscrits au contrat local de santé de Quimperlé communauté. L'établissement public de coopération intercommunal et l'ARS Bretagne l'ont signé mercredi 8 juin. La Préfecture du Finistère, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental du Finistère, la Caisse primaire d'assurance maladie du Finistère, la CARSAT Bretagne et la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique figurent aussi parmi les signataires. Tous contribuent donc désormais à la mise en œuvre du plan d'actions. Le dispositif permettra le développement d'une dynamique de santé pour accompagner les mutations à venir, comme la loi de modernisation du système de santé et la mise en œuvre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Urgences en Presqu'île de Crozon : l'ARS déploie un dispositif innovant

Le médecin correspondant SAMU constitue une première réponse aux besoins de soins urgents sur les zones situées à plus de trente minutes des Urgences. Il est opérationnel sur les îles bretonnes depuis juin 2015. Il s'étend désormais à la Presqu'île de Crozon avec le renfort des médecins militaires. Une telle organisation constitue une première en France. Elle est rendue possible grâce à la signature, en mai dernier, d'une convention associant l'ARS Bretagne, la Direction régionale du service de santé des armées et le centre hospitalier universitaire de Brest.



De gauche à droite, au premier rang : Olivier de Cadeville, Directeur général de l'ARS Bretagne, Philippe El'Saïr, Directeur général du CHRU de Brest, Médecin général Michel Bordaguibel-Labayle, Directeur régional du service de santé des armées. De gauche à droite, debout : Richard Ferrand, Député du Finistère, Médecin général des armées Jean-Marc Debonne Directeur central du service de santé des armées, Daniel Moysan, Président de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon, Maire de Crozon.



Photo : Quimperlé Communauté

De gauche à droite, Olivier de Cadeville, Directeur général de l'ARS Bretagne, Anne Borry, vice-présidente en charge des solidarités et de la santé à Quimperlé Communauté, Sébastien Miossec, Président de Quimperlé communauté, Jean-Luc Videlaïne, Préfet du Finistère

*Le contrat local de santé de Quimperlé Communauté est consultable sur www.ars.bretagne.sante.fr
(Politique régionale de santé ... Politique régionale sur le territoire
... Contrats locaux de santé)*

ÉCLAIRAGE

LA TÉLÉMÉDECINE BRETONNE PLACÉE SOUS UNE BONNE ÉTOILE...

Téléconsultation, télé-expertise et téléassistance ! En Bretagne, ces volets de la télémédecine disposent d'un levier de développement important. En effet, l'ARS Bretagne et le groupement de coopération sanitaire e-santé Bretagne, ont mis en place une plateforme régionale : Sterenn. L'outil met à disposition des professionnels de santé une solution régionale cohérente et commune. Il assure des échanges d'information simples et sécurisés. Aussi, il couvre l'ensemble du processus ; de la préparation de l'acte jusqu'à la diffusion du compte-rendu.

Un gain qualitatif évident

L'intégration dans la plateforme assure à tous les projets le respect des normes d'interopérabilité de sécurité, d'identitévigilance, de traçabilité et d'archivage des données. Sterenn permet aussi une analyse précise des flux (actes, financiers). La pertinence de Sterenn se traduit en chiffres : en juin 2016, la plateforme comptabilisait déjà 380 actes. L'ARS Bretagne et le groupement de coopération sanitaire e-santé Bretagne se sont fixés l'objectif d'atteindre 1500 actes en mars 2017.



INITIATIVE

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT S'EST FAIT UNE PLACE DE CHOIX

L'ARS Bretagne et ses partenaires ont soutenu la mise en place d'un Pôle régional de ressources en Education Thérapeutique du Patient (ETP). Opérationnel depuis septembre 2014, le dispositif a dynamisé l'offre régionale.

"Diversifiée, hétérogène et peu coordonnée". C'est en ces termes que le projet régional de santé qualifiait, en 2012, l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) en Bretagne. Face à ce constat, l'ARS Bretagne a souhaité déployer une offre plus cohérente : dès 2014, elle a lancé un appel à projets pour la création d'un Pôle régional de ressources en ETP. Le dossier présenté par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) a convaincu. Elle s'est donc vue confier la mission d'animation et de coordination de la nouvelle structure. Un défi de taille... mais pas insurmontable. En effet, en moins de deux ans, les progrès réalisés sont considérables. "Parce que nous avons profité de la dynamique existante, notamment les plateformes ETP, acteurs clé sur les territoires", explique Christine Ferron, directrice de l'IREPS. Aussi et surtout parce que la structure a respecté un plan d'actions précis.

Le Pôle soutient et renforce l'offre de formation

Dans l'optique du développement des compétences ETP en région, le Pôle offre un appui à la professionnalisation des acteurs. "Nous avons recueilli les besoins des professionnels, établi un annuaire des organismes et élaboré des modules de formation complémentaires à l'offre existante", indique Mathilde Cosson, coordinatrice du Pôle régional de ressources en ETP. En parallèle, il soutient le développement de l'ETP en formation initiale : "le principe des 40 heures d'ETP n'est pas encore la norme. Il nous faut maintenant positionner la thématique comme incontournable auprès des instituts de formation en soins infirmiers,



Mathilde Cosson, coordinatrice du Pôle régional de ressources en ETP

des facultés de médecine, des écoles de masseurs-kinésithérapeutes...", insiste Mathilde Cosson.

Un portail de ressources en ligne

Pour atteindre ses objectifs, le Pôle régional de ressources en ETP a multiplié les espaces d'échanges entre professionnels. "Nous organisons des événements qui permettent aux acteurs de prendre du recul, de partager expériences et bonnes pratiques", explique la coordinatrice. Le Pôle pilote aussi des groupes de travail thématiques où sont menées des réflexions plus approfondies : un groupe termine son travail autour des enjeux de l'ETP en santé mentale, un autre consacré à l'ETP chez l'enfant et l'adolescent vient d'entamer ses réflexions. "Le Pôle ETP favorise une approche différente, par population ou par thématique et non par pathologie", indique Mathilde Cosson.

Début avril, en mettant en ligne son nouveau site internet, le Pôle a franchi un nouveau cap : "l'outil conforte notre visibilité, et constitue un portail de ressources essentiel", note Mathilde Cosson. L'ETP en Bretagne a bel et bien changé de dimension !

A consulter : www.poleetpbretagne.fr

L'éducation thérapeutique du patient ! C'est quoi déjà ?

Il s'agit de donner toutes les cartes au patient pour qu'il gère sa maladie chronique au quotidien et devienne acteur de sa santé.

ZOOM SUR...



LE PRSE 3 EST EN MARCHÉ

En mars dernier, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne et l'ARS Bretagne ont donné le coup d'envoi des travaux relatifs à la construction du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE). Les partenaires comptent sur cette phase d'élaboration pour poser les bases solides de cette nouvelle feuille de route qui couvrira la période 2017/2021. Les expériences positives des deux précédents PRSE constituent des atouts. Toutefois, les acteurs tiennent à aller plus loin en territorialisant la démarche, en impliquant davantage les professionnels de santé et en concentrant les domaines d'intervention pour gagner en efficacité... L'adoption définitive est programmée en avril 2017.

Déclinaison du Plan National Santé Environnement, le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) constitue le document de référence, partagé par l'ensemble des acteurs et la population, sur les priorités relatives aux relations entre la santé et l'environnement en Bretagne. Porté conjointement par l'Etat, le Conseil régional et l'ARS Bretagne, le dispositif breton fait référence. "Le schéma de gouvernance du Plan et l'implication d'un grand nombre d'acteurs a permis sur les deux précédentes versions, d'obtenir des résultats", confirme Anne Vidy, référente des PRSE 1 et 2 pour l'ARS Bretagne. Aujourd'hui, alors que les travaux d'élaboration de la 3^e édition débutent, l'implication de chacun demeure intacte.

Une construction dans la continuité

Forts des expériences passées, les partenaires ont d'ores et déjà pointé les pistes d'amélioration. L'heure est, par exemple, à la territorialisation. Autrement dit, les actions du PRSE peuvent répondre à des enjeux très locaux. "Cet aspect, nous le travaillons avec le concours de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et des huit Conférences de territoire", indique Jocelyne Lefeuvre-Dejonghe, référente PRSE 3 pour l'ARS Bretagne. Une plus grande association des professionnels de santé est recherchée. Dans ce cadre, l'association C2DS (comité pour le déve-



Le coup d'envoi de la construction du plan régional santé environnement a été donné le 22 mars dernier lors de la réunion de lancement.

loppement durable en santé - L'association compte près de 500 adhérents en France : des établissements de santé et médico-sociaux de tout type d'activité et de tout statut juridique confondus) est conviée à participer aux travaux. Enfin, soucieuse de gagner en efficacité, la gouvernance du PRSE a choisi de réduire les nombres d'objectifs et d'actions :

"nous concentrerons nos efforts sur 10 objectifs et 25 actions et comptons ainsi gagner en efficacité. La réussite du PRSE dépendra aussi de sa prise en compte dans le projet régional de santé à venir", insiste Jocelyne Lefeuvre-Dejonghe. Les journées de travail des 22 mars et 14 juin, très constructives, ont lancé le projet sur de bons rails. Place à la rédaction du plan.

Retour d'expérience des deux premiers PRSE

Parmi les points forts, on peut citer : une bonne avancée des actions, la mise en place d'un appel à projets, qui a joué un rôle important d'impulsion et de renforcement des actions. La diffusion des enjeux santé environnement et le développement de partenariats sont également deux effets majeurs des précédents PRSE. Les attentes de la population en matière d'information sur les questions de santé liées à l'environnement restent cependant toujours très importantes.



"LE PRSE GAGNE EN PERTINENCE"

L'ARS Bretagne souhaite territorialiser le PRSE à venir. Pour atteindre cet objectif, elle peut compter sur le soutien de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie. Sur le terrain, c'est Sophie Frain, co-animatrice du groupe de travail santé-environnement au sein de l'instance, qui se charge de la sensibilisation...

La Bretagne en santé : depuis quand et comment se concrétise la mobilisation de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en faveur du PRSE ?

Sophie Frain : "la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie s'est mobilisée sur ce thème dès 2014 en engageant une réflexion collective pour l'élaboration de propositions pour le futur PRSE. Dans ce cadre, elle a constitué un groupe de travail que je co-anime avec Bernard Vaysse. Le groupe a auditionné des acteurs, a réalisé un questionnaire auprès de ses membres, a consulté les Conférences de territoire... A partir de ces travaux, nous avons réussi à identifier des enjeux prioritaires résumés à travers une contribution écrite, validée en séance plénière en juin."

La Bretagne en santé : quels éléments la CRSA tient-elle à inscrire au PRSE ?

PRSE 3 : consensus fort pour quelques enjeux

- Renforcer l'appropriation par les citoyens des enjeux en santé environnementale
- Développer la formation des professionnels et des décideurs en santé environnementale
- Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé
- Réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé (ISTES)
- Agir pour une meilleure qualité de l'air (extérieur et intérieur)

Sophie Frain : "il nous semble indispensable de construire une culture santé-environnement. Si chacun a conscience de la nécessité d'agir, les problématiques apparaissent parfois lointaines. Dans cette optique, nous avons d'ores et déjà projeté un film dans chacune des Conférences de territoire : le document rappelle

“ Si le PRSE s'attarde sur des problématiques plus locales, il devient plus aisé pour chacun de se l'approprier. ”

et redéfinit les enjeux liés à la santé environnementale. Mais il faudra bien entendu aller plus loin, s'inviter en milieu scolaire, inclure la thématique dans de nombreuses formations initiales : celles du bâtiment, de l'urbanisme ou encore la sensibilisation des élus. Enfin, il nous semble déterminant de renforcer les liens entre le PRSE et le projet régional de santé.

La Bretagne en santé : pour le PRSE, quel est l'intérêt de cette prise de conscience des acteurs des territoires ?

Sophie Frain : "si le PRSE s'attarde sur des problématiques plus locales, il devient plus aisé pour chacun de se l'approprier. Aussi et surtout, il gagne en pertinence car il est possible de fixer des objectifs qui ont des applications concrètes et directes. Donc les Bretons y gagnent en qualité de vie, en santé...".

CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PRSE 3 2017/2021

22 MARS 2016
Réunion de lancement et travail en ateliers avec les partenaires pour identifier les enjeux
DU 22 MARS AU 14 JUIN
Proposition d'actions par les partenaires
14 JUIN 2016
Seconde journée de travail en ateliers pour prioriser les actions
DE JUIN À OCTOBRE 2016
Rédaction du projet
NOVEMBRE 2016 À AVRIL 2017
Concertation , validation et signature



Les partenaires mobilisés dans le cadre de la construction du PRSE 3 se sont déjà réunis à deux reprises pour des journées de travail en ateliers. L'occasion de prioriser les actions.

AGENDA

Plan maladies neuro-dégénératives : l'ARS Bretagne ouvre les séances régionales

Le Plan national maladies neuro-dégénératives 2014 – 2019 (PNMD) prévoit l'organisation, avec les associations de patients, d'assises régionales. L'ARS Bretagne en inaugure le principe le 12 octobre prochain à Pacé. Cette rencontre sera l'occasion de présenter l'état des lieux régional, de donner la parole aux malades, à leur entourage, aux soignants et de partager un plan d'actions issu d'une large concertation.

Assises régionales Plan maladies neuro-dégénératives
Mercredi 12 octobre, à partir de 9h30
Espace Le Ponant à Pacé

L'ARS Bretagne reconduit le généraliste dating...



Il y a un an, la première édition a permis de nombreux contacts entre des médecins en quête d'un site d'installation des professionnels de santé et élus des territoires. Fort de ce succès, l'ARS Bretagne et ses partenaires ont choisi de reconduire le "Généraliste dating". Comme en 2015, deux sessions sont programmées : le jeudi 20 octobre à Brest et le jeudi 17 novembre à Rennes. Le principe reste le même que l'année passée. Les sites à la recherche d'un médecin doivent défendre leurs attraits via une vidéo. Silence...

Généraliste dating
- Jeudi 20 octobre, à la faculté de médecine de Brest
- Jeudi 17 novembre, à la faculté de médecine de Rennes
Inscriptions sur www.ars.bretagne.sante.fr

MOUVEMENTS



Stéphane Mulliez, nouveau directeur des Coopérations territoriales et de la performance et Directeur général adjoint de l'ARS Bretagne

Le 17 mai dernier, Stéphane Mulliez a pris ses fonctions de Directeur des coopérations territoriales et de la performance et de Directeur général adjoint à l'ARS Bretagne.

Ancien élève de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique, Directeur d'hôpital, Stéphane Mulliez a d'abord exercé dans différents centres hospitaliers (Grenoble, Hospices civils de Lyon, La Mure). En 2010, il rejoint le Ministère des Affaires sociales et de la santé. Au sein de la direction de la sécurité sociale, il occupe les fonctions d'adjoint au sous-directeur de la gestion des systèmes d'information. Depuis 2013, il assurait le pilotage financier des politiques de santé pour le Secrétariat général des ministères chargés des Affaires sociales (pôle ARS / Santé).



Marie-Laure Roumieux, nouvelle directrice adjointe en charge de la démocratie en santé et de la qualité

Depuis le 1^{er} juin, Marie-Laure Roumieux a pris ses fonctions de directrice adjointe de la démocratie en santé et qualité à l'ARS Bretagne. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris (2004), et de l'École nationale supérieure de sécurité sociale (2008), elle a exercé dans la branche famille puis à la CARSAT avant de prendre, en 2012, un poste de Directrice adjointe à la CPAM de Corrèze. Elle y gérait les secteurs gestion du risque, relations avec les professionnels de santé, lutte contre la fraude, contentieux, logistique, informatique et œuvres (gestion de centres de soins infirmiers, SSIAD et cabinets dentaires).

ALLER PLUS LOIN AVEC L'ARS BRETAGNE

La collection "Les Études de l'ARS Bretagne" s'enrichit de deux nouveaux numéros

Le numéro 13 des Etudes de l'ARS Bretagne présente l'offre d'imagerie en Bretagne sans oublier l'enjeu de l'exposition maîtrisée aux rayonnements. Le numéro 14 détaille quant à lui la mise en œuvre du plan d'actions national accidents vasculaires cérébraux en Bretagne.

► Téléchargez les documents sur www.ars.bretagne.sante.fr
 (Votre ARS → Études et publications)



Consultez la qualité de l'eau des piscines bretonnes

La qualité de l'eau des piscines doit respecter certaines règles. Les résultats des contrôles mis en œuvre en Bretagne par l'ARS sont désormais accessibles à tous sur le site internet de l'Agence.

► Rendez-vous dans la rubrique **Grand public**
 ...► Prendre soin de ma santé ...► Piscines !

Retrouvez toute l'actualité de l'ARS Bretagne sur Facebook : www.facebook.com/arsbretagne

LABRETAGNEENSANTÉ **AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DES BRETONS**

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'ARS BRETAGNE//

Trimestriel d'information édité par l'Agence Régionale de Santé Bretagne - 6, place des Colombes - CS 14 253 - 35 042 Rennes cedex.
 Courriel : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr - Tél. : 02 90 08 80 00 Fax : 02 99 30 59 03 - Directeur de la publication : Olivier de Cadeville - Directeur de la rédaction : Hervé Goby - Rédacteur en chef : Elisabeth Lagadec-Fethaddine - Secrétariat de rédaction : Aurélien Robert - Comité de rédaction : Christian Bailly, Morgane Boucault, Patricia Breuille-Perais, Nathalie Champie, Bernard Chauvel, Arnaud Ganne, Marie-Laure Gracien, Marielle Le Bezvoet, Caroline Le Callennec, Thierry Parpette, Dominique Penhouet, Aurélie Quenemer, Anne-France Renaud, Aurélien Robert, Stéphanie Sarrut, Vincent Sevaer, Anne Vidy - Réalisation : **YOUZ** - Photos : ARS Bretagne - Impression : Groupe Edicolor, imprimé sur papier PEFC - ISSN : 2257-3275